



PREMIER RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION DU PLAN DIRECTEUR DU QUARTIER DE SAINT-ROCH

3 AVRIL 2013

Ce document est un rapport qui fait l'état d'avancement de la mise en œuvre des actions contenues dans le Plan d'action du Plan directeur du quartier de Saint-Roch. L'état d'avancement concerne la période s'étendant de la date de l'adoption du plan, le 12 avril 2010, à la date à laquelle ce rapport a été complété.

La première section fait état des actions qui sont prioritaires. La deuxième section expose les autres actions.

Première section : actions prioritaires

1.1.01 Maintenir et consolider le soutien aux organismes communautaires

Une politique de reconnaissance et une autre de soutien financier ont été adoptées, ce qui a permis à certains organismes communautaires ayant pignon sur rue dans St-Roch de pouvoir accéder au statut d'organismes reconnus pour ainsi bénéficier des programmes de soutien financier, du soutien technique, administratif et professionnel à leur disposition au sein de l'Arrondissement.

Ainsi la Maison de Lauberivière a été financée en partie pour la mise sur pied du projet *Vie de Parvis*, qui a été mis en place à la suite du déménagement de la porte du sous-sol de l'église Saint-Roch sur la rue Saint-François. Le Service amical Basse-ville a accédé au programme *Guichet ouvert* afin de bonifier une action qu'ils faisaient dans le domaine du plein air pour lui donner un volet culturel.

3.1.07 Évaluer le potentiel de verdissement de l'espace public, de rue partagée/piétonne et en assurer la mise en œuvre (rue Caron, de la Chapelle, carré Lépine, rue Saint-Joseph, etc.)

En mai 2012, la Ville a accompagné le groupe Verdir et Divertir dans leur intention de réaliser un projet expérimental dans la rue Turgeon. La Ville a permis l'occupation partielle et temporaire du côté est de la rue par six bacs à fleurs. L'expérience devrait être reprise cet été.

Complété le 3 avril 2013

3.1.08 Élaborer une stratégie de requalification des terrains vacants afin de favoriser le développement de ceux-ci ou leur utilisation optimale (habitation, parcs, etc.)

En septembre 2010, le Service du développement économique a terminé un inventaire des terrains vacants dans le quartier. Des discussions sont en cours quant aux suites à donner à cet inventaire.

4.2.02 Assurer la fourniture adéquate de supports à vélo aux environs des espaces publics, des grandes institutions et encourager l'implantation de places dans les stationnements souterrains

Au parc John-Munn et à la place Jacques-Cartier, des supports à vélos de sept places chacun furent remplacés par des supports totalisant 24 places chacun.

Grâce au nouveau règlement d'urbanisme qui fut adopté en août 2009, les projets d'une autre nature que de l'habitation qui comportent plus de 25 cases de stationnement ont été dans l'obligation de fournir des supports à vélo.

Deuxième section : les autres actions

2.1.05 Documenter la situation des maisons de chambres dans le quartier et élaborer des pistes d'actions

Un travail d'inventaire des maisons de chambres ainsi que d'analyse des phénomènes que ce mode d'habitation peut engendrer sont présentement en cours de réalisation par un comité régional du Centre de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale avec la participation de la Ville.

3.1.03 Aménager un terminus du RTC sur la rue du Roi

Le *Programme particulier d'urbanisme pour l'entrée de ville du quartier de Saint-Roch* fait état de cette intention. Il mentionne les éléments à considérer dans l'élaboration de cette intention.

3.1.04 Élaborer un cadre réglementaire spécifique sur l'affichage artistique et multimédia dans Saint-Roch

Une réflexion complète a été réalisée par le Service de l'aménagement du territoire et un projet de modification du règlement d'urbanisme de la Ville est en élaboration afin d'intégrer des dispositions nouvelles sur l'affichage multimédia, qu'il soit artistique ou non.

3.1.09 Planifier le développement de l'écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres

À l'été 2012, un promoteur fut retenu pour développer une partie du territoire de l'écoquartier. Une équipe de travail interservices de la Ville travaille présentement avec le promoteur pour réaliser la première phase du redéveloppement de ce secteur de la ville.

3.1.12 Moderniser la bibliothèque Gabrielle-Roy 2.0 et reconstruire l'auditorium et le centre d'exposition

Le *Programme particulier d'urbanisme pour l'entrée de ville du quartier de Saint-Roch* fait état de cette intention. Il mentionne les éléments à considérer dans l'élaboration de cette intention et il fournit également des illustrations sur l'allure que pourrait prendre le bâtiment de la bibliothèque.

3.1.13 Procéder à l'aménagement du stationnement et de la place Jacques-Cartier

Le *Programme particulier d'urbanisme pour l'entrée de ville du quartier de Saint-Roch* fait état de cette intention. Il mentionne les éléments à considérer dans l'élaboration de cette intention et il fournit également des illustrations sur l'allure que pourrait prendre la place.

3.1.15 Assurer la mise en œuvre d'un concours de mobilier urbain adapté pour Saint-Roch Technoculture et la réalisation du mobilier

Le concours a été lancé en octobre 2010. Le résultat du concours fut connu au printemps 2011 par le dévoilement du concept qui fut retenu, soit un ensemble de sculptures filiformes dont certaines interagissent avec les passants grâce au son et à la lumière qu'elles émettent. Il ne s'agit pas d'un mobilier urbain à proprement parler, étant donné que ces sculptures ne sont pas d'usage fonctionnel.

La proposition artistique se nomme *Attracteurs* et le prototype subit actuellement une série de tests avant de conclure sur l'éventuelle implantation dans le quartier.

7.1.01 Actualiser le plan « La Cité propre »

Un comité à l'Arrondissement a été mis en place pour réactualiser le plan. Ce comité découle du Plan d'affaires de l'Arrondissement.

Pour 2013, le comité entend s'attaquer à deux phénomènes : la saturation des poubelles de rue et la présence prolongée d'encombrants dans les rues. Pour Saint-Roch, pour le premier phénomène, cela se traduira par une révision de l'horaire de collecte des poubelles de la rue Saint-Joseph et de la place Jacques-Cartier. Pour le deuxième, une révision des horaires de collecte et une sensibilisation des citoyens sont en préparation.

En parallèle de ce travail pour 2013, le comité élabore la réactualisation du plan « La Cité propre ». Ce travail va plus loin que les éléments ci-dessus mentionnés, par exemple les graffitis et l'appropriation de la propreté du voisinage par les résidents. Le plan devrait sortir en 2014.

7.1.03 Évaluer le nombre de paniers de rues, leur localisation et en ajouter au besoin et implanter le modèle à deux voies

Le modèle de poubelle à deux voies existe depuis 2009, mais ce dernier a été modifié. Le nouveau modèle est plus compact, mais continuera à satisfaire les mêmes buts que le premier, soit de permettre de récupérer des matières recyclables en plus de permettre la collecte des déchets de rue.

7.1.04 Augmenter le nombre de paniers de rues laissés en place toute l'année

Sur les 96 poubelles qui sont présentes sur le territoire du quartier, 78 sont laissées sur place l'hiver venu. Le Service des travaux publics mène actuellement une étude pour évaluer cette manière de faire en fonction du nouveau modèle de poubelles compactes.

7.4.01 Mettre en œuvre des mesures d'atténuation de l'effet des îlots de chaleur (toitures végétales, etc.)

Des initiatives du milieu, des projets et des mesures sont déjà pris et soutenus par la Ville en ce sens depuis plusieurs années, mais sans cadre de référence spécifique.

L'Arrondissement La Cité-Limoilou a amorcé la réalisation d'un plan de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur d'ici la fin 2014 (objectifs 11.3 et 11.4 de son plan d'affaires 2012-2015) avec la collaboration des services municipaux impliqués. Une rencontre avec les partenaires du milieu (conseils de quartier et organismes) est prévue au printemps 2013.

9.1.01 Mettre en valeur le patrimoine, l'histoire et la vocation culturelle du quartier

Le parc John-Munn à l'intersection de la rue Prince-Édouard et de la Reine sera réaménagé au cours de 2013 afin de souligner la présence de l'industrie navale dans son secteur. Un concours d'œuvre d'art publique sera lancé pour l'implantation d'une œuvre commémorative dans le parc.

9.1.05 Inciter l'émergence et l'implantation de grands événements dans le quartier

L'événement QuébecAdabra a été étendu du secteur de la place Royale vers certains sites du quartier.

11.2.03 Soutenir des projets qui permettent la diffusion de groupes émergents, la relève (Première Ovation)

Première Ovation a soutenu depuis 2010 plus de 4 000 artistes oeuvrant seuls ou au sein d'un groupe. Toutes les disciplines soutenues par Première Ovation sont représentées : danse, arts littéraires, musique, théâtre, arts visuels, arts médiatiques, métiers d'art et arts multi. Il est important de noter que les artistes ne sont pas tous des résidents du quartier de Saint-Roch. Le dénombrement de la provenance des bénéficiaires n'a pas été réalisé entre quartiers.

11.2.04 Soutenir le projet du Carrefour international de théâtre, Parcours théâtral dans les rues de Saint-Roch

Le Carrefour international de théâtre présente depuis 2009 un parcours théâtral déambulatoire dans les rues de Saint-Roch, s'intitulant *Où tu vas quand tu dors en marchant...?* L'événement grand public et gratuit a accueilli une moyenne de plus de 20 000 spectateurs chaque printemps. En 2012, le Carrefour a reçu une aide de 300 000 \$ comparativement aux trois années précédentes où le Service de la culture lui octroyait une subvention spéciale de 350 000 \$. L'événement qui est définitivement un succès est dorénavant soutenu par le Bureau du développement touristique et des grands événements de la Ville de Québec qui lui versera 375 000 \$ pour l'édition 2013.

12.1.04 Créer des activités et des lieux/équipements pour les jeunes (parc de rouli-roulant)

Un parc de rouli-roulant a été inauguré à l'été 2011, à proximité du stade municipal au parc Victoria. En 2011, il a été possible de dénombrer 35 000 utilisateurs, alors 50 000 utilisateurs y ont fait rouler leurs planches à roulettes en 2012.

12.1.06 Augmenter et bonifier les équipements récréatifs dans la Pointe-aux-Lièvres

Afin de bonifier les équipements de ce secteur, un parc d'exercice canin a été inauguré à l'été de 2009 près de l'entrée du pont Laviguer, dans le parc de la Pointe-aux-Lièvres.